

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
CISION 65
Plus services aux hebdomadaires

Feu vert à la construction de plus de 1 000 nouveaux logements abordables à Laval

Laval, le 30 mars 2026 – Le gouvernement du Québec et la Ville de Laval ont confirmé aujourd’hui leur appui financier au Groupe Angus pour la réalisation du plus vaste projet de logements abordables en cours d’élaboration au Québec. Situé dans le futur écoquartier Carré Laval, l’ensemble locatif permettra l’ajout de 1 013 logements abordables. Le début de la première des trois phases de travaux est prévu à l’hiver 2027.

Pour réaliser ce projet d’une ampleur peu commune, le gouvernement du Québec accorde au Groupe Angus une subvention de plus de 28,3 M\$ ainsi qu’un prêt à capital patient de 60 M\$. De son côté, la Ville de Laval cédera le terrain sur lequel l’immeuble sera érigé.

C’est l’optimisation du financement d’une première entente datant de juillet 2024 entre le gouvernement du Québec et le Groupe Angus, de l’ordre de 193,4 M\$ pour trois autres projets – deux à Montréal et un à Rimouski –, qui a permis de libérer le financement alloué aujourd’hui. En additionnant le projet de Laval, au lieu des 1 001 logements abordables prévus à l’origine, ce sont maintenant quatre projets cumulant 2 014 logements abordables qui verront le jour, et ce, sans subvention supplémentaire.

Ce projet comprendra 411 logements abordables respectant les loyers maximaux prévus dans le cadre du Programme d’habitation abordable Québec (PHAQ) de la Société d’habitation du Québec (SHQ) et 602 logements abordables intermédiaires, pour lesquels le loyer peut être majoré jusqu’à un maximum de 150 % des plafonds du PHAQ.

C’est la ministre responsable de l’Habitation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Caroline Proulx, qui en a fait l’annonce, en compagnie du ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la région de Laval et député de Sainte-Rose, M. Christopher Skeete, du maire de Laval, M. Stéphane Boyer, et du président et chef de la direction du Groupe Angus, M. Christian Yaccarini.

Citations :

« Quelle belle démonstration de l'efficacité des leviers que nous avons mis en place pour construire plus et plus vite! En optimisant, de concert avec nos partenaires, le financement déjà alloué au Groupe Angus, nous ajoutons un quatrième projet à l'entente initiale, ce qui mènera à la construction de plus de 2 000 logements abordables à terme. C'est une preuve remarquable que notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du milieu afin qu'un plus grand nombre de Québécoises et de Québécois puissent accéder à un logement de qualité, et ce, dans toutes les régions du Québec. »

Caroline Proulx, ministre responsable de l'Habitation et ministre responsable de la Condition féminine

« Je suis fier de l'appui financier que notre gouvernement est en mesure d'offrir à la région de Laval pour lui permettre d'accroître de manière importante l'offre de logements abordables pour nos concitoyens. Ce projet est la démonstration d'une vision empreinte d'ambition. Il maximise les ressources disponibles et répond à un besoin pour les ménages à revenu modeste pour qui se loger dans notre région est un enjeu. Bravo à la Ville de Laval et au Groupe Angus, qui s'unissent au gouvernement dans ce projet. »

Christopher Skeete, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région de Laval et député de Sainte-Rose, député de Sainte-Rose

« Le projet du Carré Laval franchit aujourd'hui une étape décisive et passe de la vision à la réalisation. Accueillir le plus important projet de logements abordables actuellement en cours au Québec est une excellente nouvelle, alors que les besoins sont immenses à Laval et dans le Grand-Montréal. Cela démontre la capacité de notre ville à innover pour livrer des projets structurants, qui répondent concrètement aux préoccupations de notre population et qui s'inscrivent dans le développement de milieux de vie durables comme le futur écoquartier du Carré Laval. »

Stéphane Boyer, maire de Laval

« Le Groupe Angus est fier de s'associer à la Ville de Laval pour la réhabilitation d'une ancienne carrière pour en faire un écoquartier mixte. C'est dans cette initiative que s'inscrit la concrétisation de ce premier projet résidentiel au Carré Laval, fruit d'une étroite collaboration avec la Société d'habitation du Québec et la Ville de Laval, visant à maximiser l'utilisation des fonds publics afin de créer un plus grand nombre de logements abordables à but non lucratif. Grâce à la confiance de ces partenaires, cette approche innovante permettra d'offrir à la communauté lavalloise des habitations neuves de qualité, au cœur d'un milieu de vie moderne et avant-gardiste. »

Christian Yaccarini, président et chef de la direction du Groupe Angus

Faits saillants :

- L'entente initiale entre le gouvernement du Québec et le Groupe Angus prévoyait trois projets – deux à Montréal et un à Rimouski –, pour une enveloppe globale de 193 M\$. L'optimisation menée par les deux partenaires de concert avec les villes concernées permet d'ajouter, avec la même subvention et un prêt en capital patient totalisant 80 M\$, le projet de Laval. Au lieu de 1 001 logements abordables, il y en aura 2 014 qui verront le jour.

- Le projet porté par le Groupe Angus prévoit trois phases, avec des périodes de livraison prévues en août 2029 (248 logements), avril 2030 (237 logements) et juin 2032 (528 logements). Les prochaines étapes comprennent une consultation citoyenne de la part de la Ville de Laval à l'automne, et le début des travaux de la première phase à l'hiver 2027.

En 2024, la SHQ a accordé au Groupe Angus le statut de « développeur qualifié », une certification qui s'accompagne d'un allègement administratif important lors d'une demande d'aide financière pour la construction de logements abordables.

À propos de la Société d'habitation du Québec

La SHQ œuvre à répondre aux besoins en habitation des Québécoises et des Québécois, notamment par l'accroissement, sur tout le territoire, de l'offre de logements pour les personnes à revenu faible ou modeste et pour celles ayant des besoins particuliers. Elle soutient ses partenaires dans les domaines de la construction et de la rénovation, de la gestion immobilière ainsi que de l'adaptation de domiciles. Elle offre également de l'aide financière directe à des ménages à faible revenu pour le paiement de leur loyer.

Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le www.habitation.gouv.qc.ca.

 [SocietehabitationQuebec](#)

 [HabitationSHQ](#)

 [LinkedIn](#)

-30-

Source :

Nicolas Gravel
Attaché de presse de la
ministre responsable de l'Habitation et
ministre responsable de la Condition féminine
nicolas.gravel@habitation.gouv.qc.ca

Information :

Relations auprès des médias
Société d'habitation du Québec
medias@shq.gouv.qc.ca